

Rubrique 1 : Identification de la substance et de la société :**1.1 Identificateur de produit**

Forme du produit :	Liquide
Identification de la substance :	Céria, acétate stabilisé
Nom du produit :	NYACOL® CEO2(AC)
Synonyme :	Oxyde de cérium
Numéro CAS :	1306-38-3
Numéro d'index :	Non disponible.
Numéro EINECS :	215-150-4
N° d'enregistrement REACH :	01-2119488673-24-0062; Voir la section 3.
Formule :	CeO ₂
Nanoformes :	CeO ₂ existe sous forme nanométrique.
Unique formula identifier (UFI):	Non requis.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées :	Céramiques.
Restrictions en matière d'utilisation :	Réservé exclusivement à un usage industriel, n'est pas destiné à un usage alimentaire, pharmaceutique ou domestique.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société :	Nyacol Nano Technologies, Incorporated Megunko Road, P.O. Box 349, Ashland MA 01721, États-Unis 508-881-2220
Contact par courriel :	info@nyacol.com
Site Web :	www.nyacol.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence :	USA/Canada CHEMTREC: +1 (703) 527-3887 International CHEMTREC: +1 (703) 741-5970 24 h/24 : 7 jours/7
--------------------	--

Rubrique 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH des États-Unis (OSHA HCS)**

Non classé.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Sans étiquetage.

Mention d'avertissement : sans objet.

Pictogramme de danger : sans objet.

Mention(s) de danger : sans objet.

Conseil(s) de prudence : sans objet.

2.3 Autres dangers

Les composants ne sont pas conformes aux critères de substance PBT ou vPvB.

Rubrique 3 : Composition/Informations sur les ingrédients

3.1 Caractérisation chimique : Mélanges Description : Mélange formé par les composants suivants.

Nom du composant	Product Identifier	GHS Classification	Percent by Weight	SCL, M-factor, ATE
Oxyde de cérium : REACH: 01-2119488673-24-0062	CAS: 1306-38-3 EINECS : 215-150-4 Index : non disponible	Non classé	20	
Acide acétique :	CAS: 64-19-7 EINECS : 200-580-7 Index : 607-002-006	Liqui. inflam. 3, H226 Cor. cutan. 1A, H314	3*	Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 % Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 90 % Skin Corr. 1B; H314: 25 % ≤ C < 90 % Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤ C < 25 % ATE: >2000 mg/kg (oral) 25 mg/m³ (inhalation) (DNEL)
Eau :	CAS : 7732-18-5 EINECS : 231-791-2 Index : non disponible	Non classé	77	

***Non conforme au critère de classification en raison d'une concentration inférieure aux niveaux limites.**

Impuretés : Présentes à un niveau inférieur à celui qui doit être pris en considération pour la classification.

Additifs stabilisants : Aucun.

Le fournisseur n'a actuellement pas connaissance d'ingrédients supplémentaires classés et contribuant à la classification de cette substance.

Voir la section 16 pour la liste des risques identifiés ci-dessus.

Caractéristiques des nanoformes :

Nom de la nanoforme : Oxyde de cérium

		Valeur
Distribution granulométrique basée sur le nombre, nm	d10	2-4
	d50	3-6
	d90	5-10
Forme et rapport hauteur/largeur		Spherical
Cristallinité		Cubic
Fonctionnalisation des surfaces		None
Surface spécifique, m²/g		60-190

Rubrique 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire :	Rincer immédiatement et à grande eau pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières écartées pendant le rinçage afin de nettoyer la surface entière de l'œil et des paupières. Consulter un médecin.
Contact cutané :	Rincer abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminées. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Inhalation :	En cas d'inhalation, sortir à l'air frais ; éloigner la personne de la source d'exposition. Consulter un médecin.
Ingestion :	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir à moins d'en être instruit par un professionnel de la santé. Administrer beaucoup d'eau avec du lait de magnésie ou un autre antiacide médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
Équipement de premiers secours :	Station de lavage des yeux.
Conseils aux médecins :	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet aigu ou différé n'est anticipé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Rubrique 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des mesures d'extinction d'incendie adaptées à l'environnement. Tous les moyens sont acceptables. Refroidir les récipients par pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammabilité du produit :

Ininflammable.

Dangers particuliers résultant du produit chimique :

Des fumées acides peuvent être générées. Les produits combustibles peuvent inclure le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

Risque d'incendie :

Les récipients sont sujets à une accumulation de pression s'ils sont exposés à la chaleur ou à un incendie.

Risque d'explosion :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Réactivité :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Porter une tenue pare-feu complète et un appareil de protection respiratoire autonome (APRA).

Rubrique 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence**

Protection oculaire et gants imperméables. Un appareil respiratoire purificateur d'air approuvé doit être porté si un brouillard ou de la vapeur se forme.

6.1.1 Pour les non-secouristes

Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou la poussière. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts et les voies d'eau ou dans le sol. Éviter tout rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou la poussière. Contenir les déversements ou les fuites avec du sable, de la terre glaise ou un matériau absorbant. Récupérer le liquide pour recyclage ou mise au rebut. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts et les eaux de surface. Mettre le matériau absorbant, les déchets de produit et le sol contaminé dans des récipients pour mise au rebut. Éliminer le matériau par un entrepreneur agréé d'élimination de déchets.

6.4 Références à d'autres rubriques

Pour plus d'informations sur les contrôles d'exposition, la protection individuelle ou les considérations pour la mise au rebut, voir les sections 8 et 13 de cette FDS.

Rubrique 7 : Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Autant que faire se peut, manipuler le matériau le moins possible. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de générer un brouillard durant l'utilisation. Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs. Maintenir le récipient fermé de manière étanche lorsque le matériau n'est pas utilisé.

7.1.1 Mesures de précaution

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Le port d'une tenue de travail standard est suggéré en tant que mesure de précaution. Ne pas fumer. Tenir à l'abri de la chaleur.

7.1.2 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec les yeux. Des mesures d'hygiène professionnelles générales sont requises pour assurer une manipulation de la substance en toute sécurité. Ces mesures impliquent de bonnes pratiques personnelles et d'entretien (c'est-à-dire, un nettoyage régulier avec un équipement de nettoyage approprié), de ne pas manger, boire ni fumer sur le lieu de travail et de porter des vêtements et des chaussures de travail standards, sauf indication contraire. Se laver les mains après avoir utilisé le produit. Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles réservées aux repas. Se doucher et changer de vêtements après avoir terminé son travail. Ne pas porter de vêtements contaminés chez soi.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Ne pas congeler. Aérer suffisamment les espaces d'entreposage et les salles de travail. Conserver dans un endroit frais et sec. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire n'est disponible. Se reporter à la sous-rubrique 1.2 de cette FDS.

Rubrique 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Oxyde de cérium, n° CAS 1306-38-3

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA	Non disponible.
-----------------	------------------	-----------------

Acide acétique, n° CAS 64-19-7

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA	10 ppm
-----------------	------------------	--------

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Une ventilation adéquate doit être assurée afin d'être en conformité avec les limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'hygiène :

Les personnes travaillant avec le produit doivent laver leur peau exposée plusieurs fois par jour à l'eau et au savon. Les vêtements de travail souillés doivent être lavés ou nettoyés à sec.

Protection respiratoire :

Maintenir au minimum possible les concentrations aéroportées. Lorsqu'une protection respiratoire est requise ou que les concentrations sont inconnues, utiliser un appareil respiratoire purificateur d'air approuvé équipé d'une cartouche filtrant la vapeur.

Protection des mains :

Porter des gants imperméables, en néoprène par exemple.

Protection des yeux :

Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

Protection de la peau :

Porter des vêtements propres couvrant le corps ; porter des gants imperméables, en néoprène par exemple. Les personnes travaillant avec le produit doivent laver leur peau exposée plusieurs fois par jour à l'eau et au savon. Les vêtements de travail souillés doivent être lavés ou nettoyés à sec.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit entrer dans des canalisations. Éviter tout rejet dans l'environnement.

Rubrique 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Liquide
Couleur:	Jaune translucide
Odeur:	Vinaigre léger
Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
Point d'ébullition:	100 °C (212 °F)
Inflammabilité :	Non inflammable
Limites d'explosivité inférieure et supérieure :	N'est pas applicable
Point d'éclair:	N'est pas applicable

La température d'auto-inflammation:	N'est pas applicable
Température de décomposition:	N'est pas applicable
pH:	3
Viscosité cinématique, mm ² /s :	<15
Solubilité:	Entièrement miscible à l'eau. Solubilité des nanoformes <0,001% dans l'eau.
Coefficient de partage, n-octanol/eau (valeur log) :	Non déterminé
La pression de vapeur :	Non déterminé
Densité relative (gravité spécifique) :	1.2
Densité de vapeur relative :	Non déterminé
Caractéristiques des particules :	Voir la section 3 pour les caractéristiques des nanoformes.

9.2 Informations supplémentaires

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Rubrique 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de stockage et de manipulation anticipées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

10.4 Conditions à éviter

Neutralisation par des produits basiques.

10.5 Matières incompatibles

Peroxyde d'hydrogène.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Acide acétique, oxydes de carbone.

Rubrique 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs orales pour classification, rat, DL50 :

Oxyde de cérium : >5 000 mg/kg

Acide acétique : 3 310 mg/kg

Eau : Aucune.

Contact cutané :

Éviter le contact avec la peau. Peut irriter la peau.

Contact oculaire :

Éviter le contact avec les yeux. Peut irriter les yeux.

Inhalation :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Sensibilisation :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Effets chroniques :

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Cancérogénicité :

Aucune donnée de classification sur les propriétés cancérogènes de ce produit n'est disponible auprès de l'EPA, du CIRC, de l'ACGIH, du NTP ou de l'OSHA.

Rubrique 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité aquatique

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT/vPvB non disponible du fait que l'évaluation de sécurité chimique n'est pas requise ou n'est pas effectuée.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Rubrique 13 : Considérations relatives à l'élimination

Les informations présentées s'appliquent exclusivement à la substance fournie en l'état. L'identification, basée sur la ou les caractéristiques ou la classification, peut ne pas s'appliquer à la substance si elle a été utilisée ou contaminée. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques de la substance générée afin de déterminer une identification correcte des déchets et des méthodes d'élimination en conformité avec les réglementations en vigueur. Éliminer conformément aux lois et réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Considérations relatives à l'élimination :

Le produit doit être recyclé ou solidifié afin d'être mis au rebut dans une décharge approuvée pour les déchets chimiques.

États-Unis :

Ce produit ne figure pas dans la liste des déchets dangereux établie par la RCRA.

Rubrique 14 : Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas réglementé quant à son transport.

Sous-rubriques 14.1 – 14.4**Réglementations**

Ministère des transports des États-Unis :	Non réglementé.
ICAO/IATA :	Non réglementé.
IMO/IMDG :	Non réglementé.
ADR :	Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Ne présente pas de danger pour l'environnement en ce qui concerne le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par les utilisateurs

Aucune.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

Rubrique 15 : Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Inventaires chimiques mondiaux**

EINECS (UE) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
TSCA (États-Unis) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
LIS (Canada) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
AICS (Australie) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
ENCS (Japon) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
ECL (Corée) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
PICCS (Philippines) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
IECSC (Chine) :	Tous les ingrédients sont répertoriés
Lois des États américains sur le droit à l'information :	La rubrique 3 de cette FDS répertorie tous les composants de ce produit.
California Proposition 65 (Proposition 65 de l'État de Californie) :	Aucun ingrédient répertorié.

Risques selon SARA section 311/312 (29 CFR 1910.1200) : Non classé selon le GHS.

SARA 313, 304 et CERCLA 102 (A) : Aucun ingrédient ne doit dépasser la limite de minimis.
SIMDUT : Acide acétique : Déclaration 1 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Rubrique 16 : Autres informations

Texte intégral des déclarations de risque abrégées :

H226 – Liquide et vapeur inflammable.

H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Texte intégral des classifications (CLP/SGH)

Liqui. inflam. 3, H226, LIQUIDES INFLAMMABLES – Catégorie 3

Cor. cutan. 1A, H314, CORROSION/IRRITATION CUTANÉE – Catégorie 1A

Santé – 1, Inflammabilité – 0, Réactivité – 0, Particulier – Aucun

Classification NFPA 704 de la National Fire Protection Association

(Association nationale américaine de protection contre l'incendie) :

Évaluation des risques HMIS® :

Santé – 1, Inflammabilité – 0, Réactivité – 0, Équipement de protection – B ; lunettes de sécurité, gants.

Utilisations recommandées :

Ce produit est recommandé dans l'industrie des céramiques. Les autres utilisations n'ont pas été analysées et peuvent présenter d'autres dangers. Réservé exclusivement à un usage industriel, n'est pas destiné à un usage alimentaire, pharmaceutique ou domestique.

Alertes relatives à une activité professionnelle :

Les travailleurs utilisant ce produit doivent lire et comprendre cette FDS et être formés à l'utilisation correcte de cette substance.

Autres considérations particulières :

Aucune connue.

FDS préparée par :

Andrew A. Guzelian
Nyacol Nano Technologies, Incorporated
Téléphone : 1-508- 881-2220 États-Unis.
18 mars 2024
16 février 2021

Date de révision :

Remplace celle du :

Cette FDS a été préparée d'après des données fournies par les laboratoires de Nyacol Nano Technologies, Inc., les fournisseurs de matières premières et des publications gouvernementales. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, justes. Les suggestions sont données sans garantie, notamment sans garantie de résultat. Avant utilisation, l'utilisateur doit déterminer l'adéquation des produits dans le cadre de l'utilisation prévue ; l'utilisateur assumera le risque et les responsabilités liées à ladite utilisation. Nous ne suggérons en aucune manière une violation des brevets existants ni n'accordons de permission d'exploitation d'une invention brevetée quelconque sans octroi de licence.

NYACOL® est une marque déposée de Nyacol Nano Technologies, Inc.